

Compte rendu

Réunion du Bureau de l'organe intergouvernemental de négociation chargé de rédiger et de négocier une convention, un accord ou un autre instrument international de l'OMS sur la prévention, la préparation et la riposte face aux pandémies (organe intergouvernemental de négociation) – 13 juillet 2023

Participants

Membres du Bureau

Région africaine – M^{me} Precious Matsoso (Afrique du Sud)
Région des Amériques – M. l'Ambassadeur Tovar da Silva Nunes (Brésil)
Région de l'Asie du Sud-Est – D^r Viroj Tangcharoensathien (Thaïlande)
Région européenne – M. Roland Driecé (Royaume des Pays-Bas)
Région de la Méditerranée orientale – M. Ahmed Salama Soliman (Égypte)
Région du Pacifique occidental – M. Kazuho Taguchi (Japon)

Secrétariat

D^r Jaouad Mahjour, Sous-Directeur général, Préparation aux situations d'urgence
D^{re} Olla Shideed, Administratrice, Préparation aux situations d'urgence
M^{me} Anne Huvos, Cheffe d'unité, Préparation en cas de grippe pandémique
M. Steven Solomon, Juriste en chef
M. Kenneth Piercy, Juriste principal
M^{me} Paidamoyo Takaenzana, Chargée des relations extérieures, Unité Gouvernance
M^{me} Julia Keyworth, Administratrice technique, Unité Protocole

RÉSUMÉ DES DISCUSSIONS

- Pour le point 1 de l'ordre du jour de la réunion, les membres du Bureau ont été rejoints par les six cofacilitateurs des réunions informelles sur les articles 9, 12 et 13 de la convention, de l'accord ou d'un autre instrument international de l'OMS sur la prévention, la préparation et la riposte face aux pandémies (CA+ de l'OMS).
 - Les cofacilitateurs ont fait part au Bureau de leurs observations sur l'état d'avancement de chacune des réunions informelles et sur les prochaines étapes proposées pour les travaux sur les trois articles.
 - Les membres du Bureau sont convenus que le Bureau élaborerait une proposition concernant les travaux informels à venir sur la base des observations des cofacilitateurs, pour examen par les États Membres à la sixième réunion de l'organe intergouvernemental de négociation.
- Les membres du Bureau ont présenté au Secrétariat des avis sur le projet de scénario et de courriel décrivant les aspects pratiques relatifs à la sixième réunion de l'organe intergouvernemental de négociation.
 - Les membres du Bureau sont convenus que le point 2 de l'ordre du jour serait ouvert aux parties prenantes concernées pour observation et qu'il ferait l'objet d'une diffusion publique sur le Web.

- Les membres du Bureau sont convenus qu’à la sixième réunion de l’organe intergouvernemental de négociation, le groupe de rédaction de l’organe intergouvernemental de négociation serait invité à examiner les autres articles du chapitre II du CA+ de l’OMS, avant d’examiner le chapitre III puis le chapitre I, s’il en avait le temps.
- Les membres du Bureau ont approuvé le calendrier proposé pour les réunions informelles sur les articles 9, 12 et 13, qui se tiendraient pendant la sixième réunion de l’organe intergouvernemental de négociation, du 17 au 21 juillet 2023 de 16 heures à 18 heures (HAEC).
- Le Secrétariat a accepté de réviser le projet de scénario et de courriel sur la base des observations formulées par les membres du Bureau. Les versions révisées seront envoyées aux membres du Bureau pour approbation avant d’être communiquées aux États Membres.
- Les membres du Bureau ont discuté d’une série de questions administratives relatives à la sixième réunion de l’organe intergouvernemental de négociation.
 - Le Secrétariat a indiqué que le Département Communication de l’OMS prendrait des photos et des vidéos pendant la sixième réunion de l’organe intergouvernemental de négociation afin de les utiliser dans des supports de communication, sachant qu’aucune image des discussions confidentielles ne serait publiée.
 - M. Kazuho Taguchi ayant quitté ses fonctions à Genève, les membres du Bureau ont abordé le processus de remplacement du membre du Bureau représentant la Région OMS du Pacifique occidental, qui serait examiné à la sixième réunion de l’organe intergouvernemental de négociation.
 - Le Secrétariat a indiqué que, comme l’avait demandé le Bureau, les salles Z3 et Z4 seraient mises à disposition en tant que salle annexe pendant la sixième réunion de l’organe intergouvernemental de négociation, si elles n’étaient pas réservées.
- Les membres du Bureau ont discuté des délais et modalités à respecter pour continuer à faire progresser les travaux de l’organe intergouvernemental de négociation après sa sixième réunion.

= = =